

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/810

Demande d'une subvention de fonctionnement de 3.000 euros à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes dans le cadre des Actions d'éducation artistique animées par les Célestins, Théâtre de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 19 JANVIER 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 22 JANVIER 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEH, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

**2015/810 - DEMANDE D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT
DE 3.000 EUROS A LA DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES CULTURELLES RHONE-ALPES DANS LE
CADRE DES ACTIONS D'EDUCATION ARTISTIQUE
ANIMEES PAR LES CELESTINS, THEATRE DE LYON
(DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 janvier 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre de leur saison 2014-2015, les Célestins, théâtre de Lyon présentent en partenariat avec des lycées professionnels de la région Rhône-Alpes un projet d'actions d'éducation artistique.

Cette action concerne des jeunes éloignés de la culture et vise à leur offrir une découverte du théâtre contemporain, ceci par un travail de lecture et de mises en espace de textes écrits aujourd'hui, ainsi que des temps de rencontre avec des auteurs et/ou metteurs en scène. Devant l'intérêt que représente cette action depuis plusieurs années, les Célestins, théâtre de Lyon souhaitent poursuivre avec les mêmes objectifs, à savoir construire des parcours pédagogiques pour des élèves de lycées professionnels, situés hors de Lyon et éloignés des diverses offres culturelles, en travaillant au sein des classes sur le temps scolaire, pour qu'aucun jeune ne soit exclu de cette sensibilisation.

Dans le cadre du projet, les Célestins, théâtre de Lyon sollicite le soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, à hauteur de 3.000 €.

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- M. le Maire est autorisé à demander une subvention de fonctionnement de 3.000 € à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes, dans le cadre des projets d'éducation artistique 2014-2015 des Célestins, théâtre de Lyon.

2- La recette perçue sera imputée au budget annexe 03 de l'exercice 2015 comme suit : programme PEDAGCULT – opération COMITE – nature 74718 – fonction 313.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN